



REPUBLIQUE TOGOLAISE

---

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES  
FORESTIÈRES

---



COORDINATION NATIONALE REDD+

---

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et  
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PRÉPARATION DU  
TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE  
PARTIES PRENANTES

*Région Centrale*

**Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation**

**Activités A13C1 du PTBA 2021**

**Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale**

**Mai 2021**

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	3
<b>2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation</b> .....	3
<b>3. Résultats de l'évaluation</b> .....	5
<b>Conclusion/Recommandations</b> .....	9
<b>ANNEXE</b> .....	10

## 1. INTRODUCTION

Dans son processus de préparation à la REDD+, le Togo s'achemine inéluctablement vers la fin de la première d'ici le 31 décembre 2021.

Après sept ans de préparation de son document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP), le moment est venu de faire le point sur l'état d'avancement des activités pour chaque composante du R-PP et présenter une vue globale sur le progrès réalisé.

C'est dans ce cadre qu'une auto-évaluation participative du processus de préparation du Togo à la REDD+ est organisée en vue de procéder à une analyse autocritique commune de la Coordination Nationale REDD+ et des parties prenantes. Cette auto-évaluation permet de relever les points forts ainsi que les points faibles dans la mise en œuvre du R-PP du Togo et de proposer des actions pour améliorer les points faibles constatés. Les données et informations ainsi collectées contribueront à l'élaboration du R-Package.

Le présent rapport fait la synthèse des résultats de consultations des organisations de la société civile de la région Centrale qui s'est déroulée le 10 et 11 mai 2021 à l'hôtel central de Sokodé.

18 participants représentant les différentes organisations de la société civile de la région de la Kara ont pris part à cet atelier d'auto-évaluation

## 2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation

Au total, 27 acteurs de la société civile de la région Centrale représentant 05 plateformes et structures sont invités à l'atelier de consultation et d'auto-évaluation. 26 acteurs sur les 27 attendus y ont effectivement pris part à l'atelier ; soit un taux de participation de 96,30% avec une représentativité des femmes à hauteur de 23,08%. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des participants à l'atelier d'auto-évaluation de la région Centrale.

Acteurs attendus		Acteurs ayant participé			
structures	Nombre de participants	Structures	Hommes	femmes	Total
CNODD/ONG	8	CNODD/ONG	5	2	7
CNJ/CRJ	7	CNJ/CRJ	8	0	8
CFREDD	8	CFREDD	0	2	2
FETAPH	2	FETAPH	4		4
ONATEPH	2	ONATEPH	3	2	5
Total	27	Total	20	6	26

Les acteurs de la société civile de la région Centrale ont eu à évaluer les aspects suivants :

- Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+ ;
- Sensibilisation, participation et consultation ;
- Préparation de la stratégie nationale REDD+ ;
- Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique ;
- Préparation du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices

L'évaluation de ces aspects a consisté à faire une analyse autocritique objective sur chacun de ces aspects, à dégager leurs points forts et leurs points faibles puis à proposer les actions à mener pour améliorer les faiblesses constatées. Le tableau ci-dessous résume l'appréciation des acteurs de la société civile de la région Centrale.

### 3. Résultats de l'évaluation

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organes de gestion ont été mis en place par décret présidentiel : le Comité national de travail, le GNT-REDD+, la CN-REDD+,</li> <li>• Au niveau régional : Points focaux régionaux et préfectoraux, les cadres régionaux et préfectoraux de concertation sur le processus REDD+ et les CPDD ont été également mis en place.</li> <li>• Les Plateformes : CNOOD, CF-REDD+, CNJ, CTOP, ONATEPH, PFPC, RFCT, FETAPH, chefferie traditionnelle ont été organisées pour faciliter la mobilisation des parties prenantes.</li> </ul> <p>Ces différents organes et plateformes ont été opérationnels à travers les activités de terrain, et les réunions (avec disponibilité des PV, rapports...);            Ces différents organes et plateformes mis en place ont fonctionnés conformément à leurs mandats ;            Franche collaboration entre les différents organes et plateformes ;            Les différentes plateformes ont bénéficié d'un appui financier et technique pour mener des activités ;</p>		
2	Sensibilisation, participation et consultation	<p><b>Sensibilisation :</b>            Dans la phase de préparation du processus REDD+, plusieurs séances de sensibilisation ont été animées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation des femmes sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés et sur l'utilisation</li> </ul>	Les sensibilisations n'ont pas atteint toutes les localités à cause de l'insuffisance des moyens	Les OSC et autres parties prenantes doivent identifier des stratégies et canaux de diffusion de l'information pour

		<p>des séchoirs et fours solaires, les changements climatiques, la meule casamançaise,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation sur l'importance socio-économique et environnementale des forêts et les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources forestières,</li> <li>- L'utilisation des sketches, organisation des émissions radiophoniques, l'utilisation des langues locales pour apporter les messages aux populations à la base ;</li> <li>- Les ONG de la région Centrale (E-D et ADCF) ont mené des actions de sensibilisation et de formation) l'endroit des OBC, des OSC, des organisations de femmes et jeunes en vue de leur participation au processus REDD+,</li> <li>- ONATEPH a sensibilisé les personnes en situation de handicap sur leur participation et inclusion au processus REDD+</li> </ul> <p><b>Participation et consultation :</b>  La participation des parties prenantes s'est matérialisée par leur consultation lors des différentes études diagnostiques, l'élaboration de la SN REDD+, du MGP, MPB, EESS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les parties prenantes ont participé à la validation de ces différentes études et mécanismes et ont formulé des recommandations qui sont prises en compte ;</li> <li>- Forte adhésion et engagement des parties prenantes au processus REDD+,</li> <li>- Prise de conscience des populations par rapport aux questions changements climatiques ;</li> <li>- Disponibilité des supports de communication (posters, affiches, T-shirts, dépliants, livrets...)</li> </ul>		<p>toucher un grand nombre de population</p>
--	--	--	--	--

3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	<p>La préparation de la stratégie nationale REDD+ s'est faite à travers une démarche participative, inclusive et itérative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un premier temps, il y a la réalisation des études diagnostiques qui ont permis de comprendre les moteurs de la déforestation.</li> <li>- Les résultats de ces études ont permis d'élaborer le premier draft de la SN-REDD+</li> <li>- Ce draft 1 a été soumis à la validation au niveau des différents acteurs qui ont fait des observations et formulé des recommandations.</li> <li>- Ces recommandations ont été prises en compte pour produire un deuxième draft</li> <li>- Le draft 2 a été également soumis à la validation des parties prenantes.</li> <li>- Après la validation du draft 2, la SN-REDD+ définitive a été élaborée, approuvée par le comité national REDD+ et adoptée par le gouvernement.</li> <li>- Intégration de la stratégie nationale REDD+ au PND</li> <li>- Vulgarisation de la SNREDD+</li> </ul>		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	<p>La réalisation de l'EESS a été participative et inclusive ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'EESS a permis d'élaborer les instruments de sauvegarde environnementale (CGES, PGP...) et sociale (CPR, CP),</li> <li>- Approfondissement de l'analyse des impacts négatifs potentiels</li> <li>- EESS a permis de faire une analyse de faisabilité des différentes options stratégiques pour finaliser l'élaboration de la SN REDD+</li> </ul>	Absence d'un cadre juridique qui permet d'encadrer les EESS	Accélérer l'adoption du décret EESS en cours d'élaboration

5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	<p>La préparation du MGP a été participative et inclusive ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le MGP permet de régler les problèmes à l'amiable, et d'éviter des procédures judiciaires longues et onéreuses,</li> <li>- Deux MGP ont été élaboré (un pour la phase préparatoire et un pour la phase de mise en œuvre)</li> <li>- Le MGP est accessible et transparent,</li> <li>- Le MGP est une directive qui encadre la mise en œuvre de la SN-REDD+</li> </ul>	Le niveau de résolution étant préfectorale ne parait pas accessible aux niveaux des communes, cantons et villages	<p>-Envisager dans la mesure du possible la création des organes de gestion des plaintes au niveau villageois, cantonal, communal</p> <p>-Créer un numéro vert pour gérer les plaintes</p>
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	<p>Le MPB constitue un mécanisme d'incitation et de motivation aux actions REDD+,</p> <p>Le MPB est une directive qui permettra aux bénéficiaires de rentrer dans leur droit de façon équitable et transparente ;</p> <p>L'option institutionnelle (gestion des fonds carbone par le MEF) constitue une garantie pour</p>	Le texte exclusif de l'option juridique n'est pas encore élaboré	Envisager l'élaboration du texte exclusif devant encadrer la gestion des fonds carbone
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

## **Conclusion/Recommandations**

Des organes de gestion ont été mis en place avec un mandat clairement défini. Ces organes ainsi que les différentes plateformes ont été effectivement opérationnels.

Ces différentes plateformes de la Société civile ont participé activement aux différentes étapes du processus REDD+ notamment les sensibilisations, les consultations, les ateliers de formation. Ces parties prenantes ont formulé au cours de ces différentes étapes, des recommandations qui ont été prises en compte dans les différents documents et la SN REDD+. La stratégie nationale REDD+ a été élaborée de façon participative, inclusive et itérative. Elle a été adoptée par le gouvernement et intégrée au PND.

L'EESS a été également réalisée de façon participative et inclusive et a permis d'élaborer les instruments de sauvegarde et de finaliser la SN REDD+

## **RECOMMANDATIONS**

En termes de recommandations, nous OSC de la région centrale suggérons :

- Les OSC et autres parties prenantes doivent identifier des stratégies et canaux de diffusion de l'information pour toucher un grand nombre de population
- Accélérer l'adoption du décret EESS en cours d'élaboration ;
- Envisager dans la mesure du possible la création des organes de gestion des plaintes au niveau villageois, cantonal, communal
- Créer un numéro vert pour gérer les plaintes
- Envisager l'élaboration du texte exclusif devant encadrer la gestion des fonds carbone

Globalement le Togo est suffisamment prêt pour aller à l'étape suivante (étape de mise en œuvre ou d'investissement). Pour y parvenir, le Togo doit pouvoir mobiliser les ressources pour mettre en œuvre le plan d'action de la SN- REDD+.

## **ANNEXE**

- Liste de présence